



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet-août 2020 n° 325



Dossier : installation de la nouvelle municipalité



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,
Quatre mois se sont écoulés depuis la publication du dernier Keleier ! Une période cadencée par la crise sanitaire de COVID 19 qui a imposé, pour beaucoup d'entre nous, un quotidien inédit durant la phase de confinement.

Pour autant, la vie hanvécoise ne s'est pas figée. Elle a poursuivi son cours avec la gestion de crise assurée par Madame le Maire et les élus aux mandats prorogés ainsi qu'avec le personnel communal en continuité de service.

La vie hanvécoise a été courageusement portée par de nombreux corps de métiers, toujours présents pour le fonctionnement du territoire et ce malgré la menace virale.

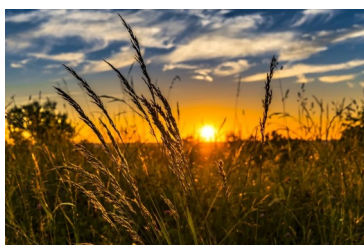
Dans un même temps, la vie hanvécoise a trouvé sa pleine expression humaine avec l'élan de solidarité spontanée et le civisme de notre communauté. Avec les phases de déconfinement, nous nous orientons progressivement vers une reprise de la « vie normale » mais n'oublions pas que la crise sanitaire est toujours d'actualité.

Les pages de ce Keleier illustrent pour partie ce contexte exceptionnel et, fait peu banal, elles permettent également de faire connaissance avec la nouvelle municipalité !

Vos nouveaux élus sont au travail et à votre écoute pour la conduite des projets sur les six années à venir.

Alors que nos élèves ont repris le chemin de l'école, le calendrier annonce les prochaines vacances scolaires !

Je vous souhaite un très bel été et surtout prenez bien soin de vous.



SOMMAIRE



■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Covid 19	6
■ Vie municipale	8
■ Vie associative.....	12
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIANT (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec et/ou associations hanvécoises.

Tirage : 800 exemplaires.

**Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 août.
Aucune annonce ou article
ne sera prise en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.**

> Dossier : Présentation de la nouvelle municipalité

Le 15 mars dernier, le 1er tour des élections municipales a eu lieu dans un contexte de crise sanitaire inédit. Toutes les mesures sanitaires et gestes barrières ont été instaurés dans le strict respect des recommandations gouvernementales du moment.

A l'issue de ce vote, la liste de M. Yves CYRILLE est arrivée en tête du scrutin avec 67,05 % des voix contre 32,95 % des voix pour la liste menée par M. Philippe ARNAUD.

La nouvelle municipalité est donc composée de 16 élu-e-s de la majorité et 3 élu-e-s de la minorité.



La nouvelle équipe municipale à l'issue du 1er conseil municipal du 27 mai 2020

Le contexte sanitaire lié au Covid-19 et le confinement inédit de la population du 17 mars au 11 mai dernier ont reporté l'installation de la nouvelle équipe. Le premier conseil municipal s'est tenu le 27 mai à la salle Anne-Péron afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour l'élection du maire, de ses adjoints.



Yves CYRILLE, maire entouré d'Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE et Fabienne GRANDJEAN, adjoints.

> Voici un trombinoscope de vos nouveaux élus :



Yves CYRILLE Maire—Personnel communal, urbanisme, voirie, environnement
Conseiller communautaire, délégué titulaire au syndicat mixte du PNRA, président du CCAS



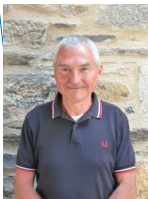
Isabelle TANNE 1^{ère} adjointe—Affaires sociales, action économique, affaires électorales et gestion du cimetière
Déléguée titulaire à l'EHPAD du pays de Daoulas et membre du CCAS



Alain LE BORGNE 2^{ème} adjoint—Bâtiments et équipements communaux
Délégué titulaire au S.D.E.F.



Fabienne GRANDJEAN 3^{ème} adjointe—Finances, communication, culture
Déléguée suppléante à l'EHPAD du pays de Daoulas et membre du CCAS



Gilbert KEROMNES Conseiller Municipal délégué à la vie scolaire et périscolaire
Membre du CCAS



Jean-Luc FLOCH Conseiller Municipal délégué aux associations sportives et au marché communal
Délégué suppléant au S.D.E.F.



Marie-Françoise MARHIC Conseillère Municipale déléguée aux associations de culture et de loisirs
Déléguée titulaire au syndicat intercommunal d'abattage de la région du Faou



Marta L'HUILLIER Conseillère Municipale
Correspondante C.N.A.S. et membre du CCAS



Jean-Christophe TOMAS Conseiller Municipal
Délégué titulaire au S.D.E.F. et correspondant défense



Jérôme DUBRAY Conseiller Municipal

Délégué titulaire au conseil intérieur du CFPPA de Kerliver et correspondant sécurité routière



Olivier LE VOURCH Conseiller Municipal

Délégué titulaire au syndicat intercommunal d'abattage de la région du Faou



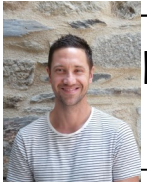
Stéphanie LE HIR Conseillère Municipale

Déléguée suppléante au conseil intérieur du CFPPA de Kerliver



Mélanie THOMIN Conseillère Municipale

Conseillère communautaire et déléguée suppléante au S.D.E.F.



Damien ILY Conseiller Municipal

Membre du CCAS



Emma GUILLOU Conseillère Municipale

Déléguée suppléante au syndicat mixte du PNRA



Betty CROGUENNOC Conseillère Municipale

Membre du CCAS



Corinne CHARDOT Conseillère Municipale

Membre du CCAS



Philippe ARNAUD Conseiller Municipal



Thibaud LELOUP Conseiller Municipal

> COVID-19 ET CONFINEMENT



Nous traversons actuellement une crise sanitaire exceptionnelle. Nous avons été confrontés ces dernières semaines à des situations inédites liées à la crise du Covid-19. Même si la situation semble s'améliorer, nous devons faire preuve de la plus grande prudence et rester plus que jamais attentifs aux gestes barrières et aux mesures de distanciation sociale. Excès de prudence diront certains ou mesures nécessaires et salvatrices penseront d'autres.

L'ensemble de l'équipe communale - le personnel et les élus- a été mobilisé durant le confinement et depuis le 11 mai pour assurer la continuité des services publics et ce dans le plus strict respect des mesures et protocoles sanitaires imposés par le gouvernement.

La période a été –est toujours– compliquée pour nombre d'entre vous. Le retour des enfants en classes s'est fait en deux temps : du 11 mai au 19 juin, seule la réouverture en demi-classe sans les services périscolaires a été possible; et depuis le 22 juin, une réouverture en classe entière et de la cantine, de la garderie et du centre de loisirs. Tout cela a impliqué une nouvelle organisation pour les services communaux et les équipes enseignantes et a demandé aux parents de faire preuve de souplesse.

Nous avons dû nous adapter, réaffecter le personnel de cantine et garderie à la désinfection des locaux et à la surveillance des enfants à l'école (zone d'accueil étalée, repas pris en classe, accueil périscolaire à la salle Anne-Péron,...)

Les services techniques ont également été sollicités pour installer des lavabos supplémentaires dans les locaux de l'école et organiser les salles de classe dans le respect des mesures de distanciation sociale.



Aménagements Covid-19 à l'école publique, réalisés par les services techniques

Durant le confinement, la solidarité entre habitants a bien fonctionné. Vous étiez nombreux (habitants et associations) à vous proposer pour aider vos voisins et les personnes vulnérables à faire leurs courses (aide au drive notamment). Une liste de voisins solidaires et de personnes en attente d'aide a été mise régulièrement à jour durant les 2 mois du confinement. Le CCAS et le maire ont régulièrement pris des nouvelles des personnes âgées de la commune et leur ont proposé de l'aide. Des pensées et des messages d'amitié ont également été transmis aux EHPAD où les résidents, confinés dans leur chambre, étaient avides de petits gestes de sympathie.

Remerciements également aux couturières bénévoles qui ont fabriqué de nombreux masques, ainsi qu'aux agriculteurs, à toutes les structures et aux nombreux particuliers qui ont fait don de leurs masques, surblouses et gants à la mairie. La mairie, qui a organisé la distribution en priorité aux professionnels de la maison de santé, aux aides à domicile qui intervenaient chez les personnes âgées et à risques et à toutes personnes fragiles. La municipalité a également fait don de son stock de gel hydro-alcoolique –achetés pour les élections– à la maison de santé.



L'intercommunalité a également joué un rôle important dans la gestion de la crise en maintenant un service d'aide et de conseil aux municipalités de son territoire via le pôle ressources info : la commande mutualisée de masques grand-public, de gels hydro-alcooliques et de produits de désinfection pour la mairie et pour l'école, ainsi que le maintien de la collecte d'ordures ménagères selon les mêmes conditions qu'habituellement.



La distribution des masques grand publics a été organisée dès réception des colis le week-end du 16 et 17 mai directement dans les boîtes aux lettres des habitants.

La médiathèque a elle aussi fermé ses portes le 15 mars. Une réouverture progressive a été décidée en suivant les recommandations sanitaires de la préfecture et des instances culturelles (bibliothèque du Finistère et ministère de la culture notamment). Depuis le 15 juin, vous pouvez emprunter des livres, DVD et CD via le site internet de la médiathèque www.mediathèque-hanvec.fr ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez envoyer votre liste de livres par mail bibliotheque.hanvec@orange.fr ou par téléphone (uniquement les mercredis après-midi et les samedis matin au 02 29 62 90 27).



Une réouverture « physique » de la bibliothèque se fera après la fermeture estivale, en respectant les gestes barrières. Fermeture du 12 juillet au 04 août. Réouverture le mercredi 05 août à 15h00 avec les horaires d'été : le mercredi de 16h à 18h00 et le samedi de 10h à 12h.



Les salles communales restent fermées à la réservation jusqu'à la fin août, tout comme la réservation de matériel communal (tables, tentes et chaises).



Les commerces ont pour la plupart adapté leurs horaires d'ouverture au contexte sanitaire exceptionnel du confinement et depuis le 11 mai, ils ont tous repris leurs horaires d'ouverture habituels selon les modalités des différentes phases de dé-confinement. (Le bar tabac, notamment avec une réouverture de la partie bar le 2 juin).

Le marché communal a quant à lui été maintenu suite à la demande de dérogation faite auprès de la préfecture par la municipalité. Vous étiez nombreux à faire vos courses dans ces commerces de proximité. L'occasion de (re)découvrir vos commerçants locaux et de les soutenir en consommant local.



La municipalité a également demandé à la préfecture l'autorisation d'ouvrir la grève de Lanvoy ainsi que l'accès aux activités de plaisance.

Cette période inédite a demandé la plus grande patience et résilience pour nombre d'entre vous, nous avons dû tous faire des concessions et pour cela, un seul mot : **MERCI !**

> Message de remerciements

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, notre situation, comme celle de tous les EHPAD de France, n'est pas des plus simples depuis maintenant plusieurs mois.

Début avril, je vous sollicitais pour l'envoi de photos de printemps ou de dessins d'enfants. Vous avez été nombreux à répondre à cet appel ! Je vous en remercie chaleureusement.

Nous avons voulu vous témoigner de notre gratitude.

Aussi, vous trouverez ci-après le lien d'un petit clip, fait par les Résidents et le personnel de l'EHPAD, afin de remercier chacun. <https://youtu.be/RLH0bE5uWUo>

Bien amicalement,

Les Résidents, la direction et le personnel de l'EHPAD de Daoulas vous remercient de votre soutien !

En ces temps particuliers l'ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée est fière d'avoir connu un élan de solidarité et une réelle bienveillance de la part de tous!

Nous souhaitons remercier les donateurs d'équipement de protection et toutes les « petites mains » qui ont permis aux aides à domicile d'avoir des masques dès le début de la crise sanitaire.

Nous n'oublions pas d'honorer le professionnalisme de nos salariés. Tout d'abord, celui des intervenants terrain sans qui le maintien à domicile aurait été impossible pour certaines personnes fragilisées. Ainsi que celui du personnel administratif pour la coordination de ces services, leur réactivité et le maintien du lien social réalisé auprès de l'ensemble de nos usagers par leurs appels téléphoniques réguliers. C'est pourquoi l'association se mobilise avec plusieurs organisations de l'économie sociale et solidaire du Finistère dans le but que leur travail durant cette pandémie et plus généralement leur profession soit reconnue à juste titre.

Un grand merci pour leur présence, un grand merci pour votre soutien !

Vous pourrez nous retrouver dès ce mois de juin en antenne ADMR en horaire d'ouverture aménagée en raison des conditions sanitaires actuelles, pour cela contactez-nous avant votre venue et munissez-vous d'un masque pour votre visite. Nos services restent joignables par téléphone ou courriel. Contact : 02 98 73 07 77 - admrcranou@29.admr.org

L'ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée

> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

> Don du sang



Le mardi 2 juin a eu lieu la première collecte de don du sang organisée par l'Amicale pour le don du sang des pays de Daoulas et Le Faou. Vu le contexte sanitaire actuel, la campagne initialement prévue à la MFR de Rumengol a été transférée à la salle Anne-Péron de Hanvec afin de respecter les mesures de distanciation physique liées au Covid-19. Les donateurs étaient invités à s'inscrire en ligne afin de réguler le nombre de personnes présentes dans les locaux. 75 donateurs se sont présentés à la salle Anne-Péron pour faire un don du sang: 65 fidèles et 10 nouveaux donateurs. Les bénévoles Jeannine, Jeanne, Jo, Danielle et Bernard, et le Docteur Martine HEMIDY, la responsable des collectes mobiles pour le département à l'EFS BRETAGNE, sont satisfaits, tout s'est très bien passé. **Un grand merci et félicitations à tous pour votre don.**



> Approbation du PLUi



Désormais exécutoire depuis le 8 juin dernier, le PLUi et ses différentes pièces sont accessibles (consultation et téléchargement) depuis le site Internet de la Communauté (Rubrique Aménagement / PLUi) : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consulter-les-documents-du-plui-executoire/>. Une rubrique PLUi est aussi disponible sur notre site internet www.mairie-hanvec.fr Dans un premier temps, il convient d'aller consulter le règlement graphique pour connaître la zone où se situe votre parcelle : (Règlement graphique par commune -> règlement graphique Hanvec). Ensuite, consulter le règlement de la zone dans le règlement écrit du PLUi (règlement écrit, puis cliquer sur la zone voulue pages 3 ou 4 selon la zone, vous arriverez directement à la page concernée.)

> Propreté des rues et déjections canines

Les beaux jours arrivant, nous souhaitons tous profiter de notre belle campagne et de notre bord de mer. Mais nos balades sont souvent contrariées par toutes ces déjections canines qui jonchent nos chemins de promenade.

Merci aux propriétaires de chiens de ramasser derrière Médor. **Soyons tous acteurs du savoir vivre ensemble !**



> Inscriptions aux transports scolaires 2020



En septembre 2017, la Région Bretagne s'est vue doter de la compétence transports scolaires hors agglomération et métropole, précédemment assurée par les départements. Chaque territoire ayant fait des choix d'organisation et de tarification différents, la Région a hérité d'une situation hétérogène. Elle a engagé dès cette date d'importants chantiers d'harmonisation afin de garantir à chaque élève un traitement équitable des demandes de transport. La rentrée 2020 – 2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes.

Pour l'année 2019 – 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200€ pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfant transportés puis 50€ pour le 3^{ème}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et en bateau et payeront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19, les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>. Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02 99 300 300** – accessible depuis le **1er mai 2020**.

> Destruction des chardons

Selon l'arrêté préfectoral n° 2010-1019 du 15 juillet 2010 relatif à la destruction du chardon des champs, les propriétaires sont tenus de procéder à la destruction de cette plante invasive. Il est donc demandé aux habitants de faucher les chardons durant le printemps et l'été avant la floraison. Si vous avez de grandes superficies de terrains à faucher, n'hésitez à vous rapprocher des agriculteurs de la commune, ils sont équipés pour le fauchage. Plusieurs d'entre eux se sont proposés. La lutte contre les plantes invasives permet de préserver la diversité biologique.



> Travaux de réaménagement du bourg

**ATTENTION
TRAVAUX**

Comme annoncé dans le Keleier n°322, les travaux de réaménagement du bourg ont commencé le 15 juin dernier par la phase sud du bourg (la route du Faou). En raison de la crise sanitaire actuelle, nous sommes dans l'impossibilité de tenir une réunion publique d'information à destination des habitants. Toutes les informations concernant les travaux de réaménagement du bourg sont mises en ligne sur notre site internet www.mairie-hanvec.fr ainsi que sur le panneau d'information devant la boulangerie. Elles seront également affichées à la mairie. De plus, Yves CYRILLE pourra vous recevoir

sur rendez-vous.

Soyez cependant assurés qu'en tant que riverains des zones en travaux, vous pourrez toujours accéder à vos domiciles sur simple demande auprès des ouvriers de l'entreprise Colas.

Bien conscients que cette déviation va générer des nuisances temporaires sur votre quotidien, nous vous remercions par avance pour de votre compréhension pour la mise en place de ces dispositifs indispensables pour la réalisation des travaux du bourg.

> NOUVEAUTÉ dans le tri de vos déchets à partir du 1er juillet

Désormais, **tous les emballages et papiers, quels qu'ils soient, se trient** et peuvent être jetés dans la poubelle jaune et la colonne enterrée jaune. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles plastiques et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crèmes cosmétiques, tubes de dentifrice...

Ainsi que **les petits déchets avec aluminium** : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compté...



Pour toute question, le service environnement est disponible au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh. Des informations sont également publiées sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr ou sur le site www.consignesdetri.fr.

> École publique Per-Jakez-Helias



Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves début juin, il a été acté le retour à la semaine à quatre jours à partir de la rentrée prochaine. L'accueil des élèves se fera donc les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Les services périscolaires s'adaptent également à ces nouveaux horaires avec l'ouverture du centre de loisirs le mercredi toute la journée.

> Nécrologie

Madame KERAUTRET Marie-Françoise nous a quittés le 7 mai dernier à la maison de retraite de Plouigneau où elle résidait depuis quelques années pour se rapprocher de sa fille. Marie-Françoise aura tenu une place importante au sein de notre commune en préparant pendant de nombreuses années de bons petits plats aux écoliers hanvécois – ce qui lui a donné le surnom affectueux de *Mimi Cantine*. Elle était également très investie dans le monde associatif : elle a longtemps présidé le Club des Anciens de la commune.

M. Jean FLOCH, maire de Hanvec de 1996 à 2001, a souhaité lui rendre, dans ces pages, un hommage appuyé:



Hommage à Madame Kerautret,

J'aimerais rendre hommage à cette femme qui a eu la responsabilité des menus de la cantine municipale qui servait deux écoles, quand adjoint chargé des finances et du personnel, je travaillais avec elle.

Notre première rencontre, je l'ai encore en mémoire. Tôt le matin, elle faisait le ménage dans le bureau du maire pour ensuite se consacrer à la cantine où de lourdes responsabilités lui avaient été confiées. Cette situation, je ne l'ai pas acceptée, afin qu'elle réserve son énergie aux activités de la cantine.

La mission qu'elle menait était intense, il fallait organiser le travail du personnel, faire le marché, tenir les comptes, élaborer les menus, préparer les repas, les servir dans les temps, dans un métier qui exige de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité sous le regard constant des parents exigeants et des élus attentifs.

Madame KERAUTRET a réussi sa mission, répondant aux contraintes sévères de cette discipline.

Elle a montré ses compétences de responsable, de rigueur, de disponibilité et une conscience professionnelle jamais prise en défaut.

Elle était appréciée des parents, estimée des élus, aimée des enfants aujourd'hui adultes, qui je pense se joignent à moi pour adresser à Mimi notre reconnaissance dans l'exercice maternel d'un métier délicat.

Ses enfants, ses petits-enfants, sa famille ont le droit d'être fiers de celle que les Hanvécois appelaient familièrement « Mimi Cantine ».

Elle laisse le souvenir d'une femme d'exception, armée d'un caractère bien trempé qui a construit, pas à pas, son métier avec amour, avec du travail, du dynamisme et du talent.

Jean FLOCH, maire de 1996 à 2001

> Nécrologie

Claude GOASGUEN, ancien ministre de Jacques CHIRAC, député et adjoint au maire de Paris, est décédé le 28 mai dernier. Il avait des attaches familiales à Hanvec et Saint-Eloy, où son grand-père ancien officier de la Marine est enterré. Sa dernière venue à Hanvec remonte au 15 septembre 1995 où il avait inauguré la mairie et la nouvelle école publique.



A Hanvec, l'inauguration de la mairie rénovée et agrandie.

Ouest-France
16-17 septembre 1995

> La préparation militaire marine (PMM) « DUPLEIX » de Morlaix

La préparation militaire marine (PMM) permet chaque année à de jeunes hommes et femmes de découvrir la Marine nationale et le monde maritime, et, éventuellement pour certains, de préciser et de confirmer un choix d'engagement. Elle s'inscrit pleinement dans un parcours de citoyenneté et dans la philosophie du lien armées nation.

Organisation générale :

La PMM s'adresse à des candidats âgés de **16 à 21 ans** de tous niveaux scolaires.

Le cycle de formation échelonné sur une vingtaine de samedis entre septembre et fin mai comporte :

Une instruction sur la Défense, les forces armées et la marine nationale ;

Une formation militaire générale orientée vers l'adaptation à la vie embarquée et l'esprit d'équipage ;

Une formation élémentaire d'infanterie ;

Une formation maritime (manœuvre, navigation, sécurité, permis côtier)



Durant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps, l'ensemble des stagiaires participe à un séjour d'immersion de cinq jours, au sein de la base navale de Brest, pour découvrir les diverses unités de la marine nationale, les différents emplois exercés et pour mettre en pratique leur instruction théorique : manœuvres d'embarcation ; tir au Fusil d'assaut ; lutte contre les incendies et voies d'eau ; une journée à la mer est organisée (quand l'activité des forces navales le permet) ; visites d'unités opérationnelles et de simulateurs.

A l'issue de ce cycle de formation, les stagiaires les plus méritants détenteurs des aptitudes particulières et médicales requises, pourront dans la limite des postes à pourvoir, se porter candidats pour souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle dans les spécialités de fusilier marin, marin

pompier, guetteur sémaphorique, secrétaire, ou dans des spécialités de service général comme cuisinier ou conducteur. D'autres pourront souscrire un engagement pour un premier emploi dans la marine nationale sous condition de niveau scolaire et d'aptitude médicale.

Le recrutement pour le cycle PMM 2020-2021 est en cours, sachant que le très convoité centre PMM Morlaisien, ne peut accueillir qu'un maximum de 30 stagiaires. Un covoiturage au départ de Hanvec facilite l'accès au centre de préparation, lors de chacune des sessions de formation.

Recrutement des stagiaires PMM : Le dossier de demande d'admission à la PMM doit être retiré auprès des centres d'information et de recrutement des forces armées Marine (CIRFA Marine). Pour en savoir plus aller à la rencontre du CIRFA Marine le plus proche ou aller sur le site : etremarin.fr

BCRM DE BREST CIRFA Marine de Brest 8 rue Colbert - 29200 Brest cedex 9 cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr - 02 98 22 15 31	Centre PMM de Morlaix
--	-----------------------

Renseignements : Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest 02 98 22 15 31
Après de l'Enseigne de Vaisseau Arnaud Cueff au s06 67 36 11 51

> VIE ASSOCIATIVE

> Loupiots

Comme toutes les autres associations, celle des loupiots est en sommeil, pas de regroupement !

Tout cela ne nous empêche pas de communiquer et échanger!!!

Durant le confinement, nous avons transmis des dessins et une vidéo à l'ehpad du Faou ! Les parents nous ont envoyé une petite vidéo de leur enfant, nous avons procédé au montage le tout agrémenté de photos du printemps ! Pour la fête des mères, chacun a produit un dessin ou un petit bricolage, une belle diversité de créations, visible sur le site Facebook des loupiots d'Hanvec ! Chaque fin d'année, nous terminons sur un temps de partage avec les familles, en règle générale il s'agit d'une exposition sur le thème de celle que nous avons vue au Fonds Hélène et Edouard Leclerc !! Cette année c'était le cabinet des curiosités !!

Voici un petit aperçu de ce que nous aurions dû exposer, le reste sera visible sur le site !

Malgré toutes les adaptations à mettre en place selon le protocole, nous restons plus que jamais motivées !!

On se serre les coudes, on s'entraide et on continue de faire en sorte que nos loupiots gardent le plus possible une vie normale !!! Et ils ont de la ressource nos petits, ils se sont très bien adaptés !!! De petits rayons de soleil !!

> Union des Anciens Combattants

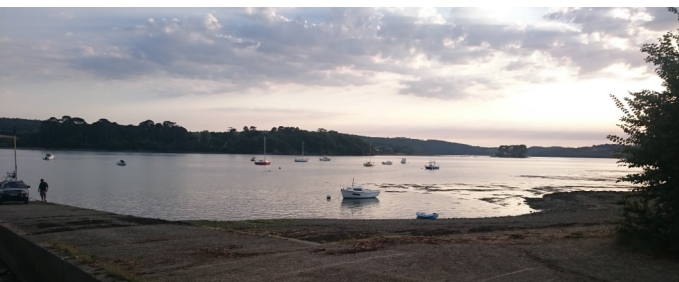


En 2019, le Conseil Constitutionnel a validé l'essentiel de la loi des finances pour permettre aux veuves d'anciens combattants ayant atteint l'âge de 74 ans de bénéficier d'une ½ part supplémentaire. La principale condition étant que le conjoint ait pu percevoir la retraite du combattant au moins une fois avant son décès. Nous faisons appel aux anciens combattants de la commune qui n'auraient pas encore leur carte du combattant, nous pensons notamment aux combattants d'Algérie de 62/64 et aux participants aux différentes OPEX. Pour vous renseigner c'est tout simple contactez nous :

Président Louis OLLIVOT 06 37 47 68 67 louis_ollivot@orange.fr

Secrétaire Jérôme DUBRAY 06 74 84 07 70 jitronranch@sfr.fr

> Une nouvelle association à Hanvec !



A l'issue de l'assemblée générale constituante du 21/02/2020, l'**Association du Plan D'eau de Lanvoy, l'ADPL**, a été créée. Elle a pour objet de fédérer les plaisanciers usagers du plan d'eau de Lanvoy, d'organiser au mieux les postes de mouillage, d'améliorer les aménagements en lien avec la Mairie et de favoriser l'entraide.

La création de cette association s'inscrit aussi dans la volonté de préserver le site de la grève de Lanvoy et de respecter les contraintes de plus en plus fortes pesant sur les zones de mouillages individuels.

L'ADPL compte à ce jour 16 adhérents, mais tous les propriétaires de bateaux n'ont pas encore été contactés. A l'occasion de cette information dans le Keleier, nous demandons aux personnes intéressées par un corps mort, propriétaires d'une embarcation ou qui projettent de le devenir, de se faire connaître rapidement. L'adhésion est aussi ouverte aux personnes ne résidant pas à Hanvec.

Constitution du Bureau : M. Yves ROIGNANT : *président*, M. Dominique MONTESTIER : *trésorier*, M. Adrien SIZUN : *secrétaire*.

M. Daniel QUILLIEN, M. Patrick PELÉ, M. Yannick BAUSSON, M. Maurice MÉVEL : *membres*.

Contacts : Yves ROIGNANT 06 07 11 78 44

Dominique MONTESTIER 06 34 25 37 88

Adrien SIZUN 06 31 16 15 42

adpl-hanvec@laposte.net

> Nature et patrimoine



L'association « Nature et Patrimoine du pays de Hanvec » a dû renoncer à présenter son exposition sur « Hanvec de 1950 à 1990 » initialement prévue du 25 au 28 avril dernier (comme annoncé dans le Keleier n° 324). Cette exposition est donc reportée à l'automne prochain.

> Baobab 29

Baobab29 contre Covid-19 — Ouagadougou a annoncé les deux premiers cas le 9 mars. Le 11 mars, les autorités interdisent immédiatement les rassemblements publics et privés. Le 14 Mars, fermeture des écoles et universités. Un couvre-feu est déclaré de 19H à 5H du matin, fermetures frontalières terriennes et aériennes excepté le fret.

Actions lancées par Baobab29 : rentrée en Bretagne le 9 mars au matin. Le 12 mars un appel téléphonique est passé à Epema, notre couturière locale et une commande de **75 masques-tissu** est passée. Il s'agit de protéger immédiatement les personnes travaillant au projet (Baobab29-Burkina et les pépiniéristes). Ces masques ont été livrés chez la Présidente Baobab29-Burkina avec la liste des bénéficiaires. Par ailleurs nous avons lancé, toujours chez Epema la **commande de 2 000 masques** pour la mi-juillet 2020 afin de distribuer ces protections aux planteurs venus récupérer leurs arbres dans les pépinières.

« **Mieux vaut prévenir que guérir** » En Mars et en Avril, l'harmatan soulève le sable rouge venant du Sahara et presque tous les habitants se protègent déjà avec un masque !! Surtout les motards. Mais à la saison des pluies qui commencent dès juillet, plus de vent mais des moustiques, donc les masques sont à cette date, abandonnés Il faudra les porter à nouveau !!

LA CAMPAGNE DE REFORESTATION 2020: Démarrage de la campagne avec précision du nombre d'arbres demandés à chaque pépiniériste. Les commandes peuvent être retirées chez la Présidente de Baobab29-Burkina. Nous avons protégé les occupants de sa cour. Masques et fontaine à eau.

Visite des pépinières en juin : Deux membres de Baobab29-Burkina sont nécessaires pour compter et noter les arbres, nombre et espèces. Ils seront munis de masque et observeront la distanciation, ce qui n'est pas difficile vue la surface des pépinières. **Fabrication des fiches de distribution** : Comme en 2019, le partage des arbres parmi les planteurs sera identique et chaque pépiniériste sera affecté à un seul village. **Distribution des arbres** : Un seul planteur se présentera devant la pépinière. Il viendra SEUL. Il lui sera demandé de porter un masque que nous lui fournirons (parmi les 2 000 commandés à Epéma). Il attendra devant la porte de la pépinière à 5 mètres (= 5 pas) du planteur qui le précède. Il ne tendra pas la main, ni le front au pépiniériste, il se contentera de faire un signe de la main. Il ne rentrera pas dans la pépinière. Tous les lots étant identiques, ils seront préparés à l'avance et déposés proches de la porte de la pépinière. Il n'y aura pas de contact entre le planteur et le pépiniériste. **C'est un DRIVE !!**



> ANNONCES

EDUCATEUR CANIN ET SERVICES ANIMALIERS

Béatrice DUBRAY, Hanvécoise depuis 27 ans, vient de créer son entreprise Bea'ttitude. Formée à la metod'EDeN de Camille GENISSEL, elle se déplace chez vous pour donner ses cours d'éducation douce et naturelle à votre chien. Titulaire de l'ACACED et du TAV elle vous propose également ses services notamment pour s'occuper de vos animaux pendant vos absences.

Contact : 06 07 58 17 53 ou beattitude@servicesanimaliers.fr Facebook : Bea'ttitude Services Animaliers Site internet : www.servicesanimaliers.fr

Bea'ttitude
Vos animaux méritent les meilleurs services

Béatrice Dubray
visite, garde, promenade, taxi

HANVEC (29) et alentours
06 07 58 17 53
Diplômée d'état

beattitude@servicesanimaliers.fr
www.servicesanimaliers.fr



RECHERCHE

Recherche pâtures/prairies à louer ou à vendre sur la commune pour y mettre 4 chevaux.

Contact : M./Mme EICHENBERGER au 06 01 90 92 77



Déclarations préalables

Demandées :

L'AMINOT Janine, Kergaër, enduit pignon
CHOPINAUD Hervé, 1 Lotissement Dorgen ar C'Hoat Huella, création ouverture
MENEZ Maryse, Nellac'h, Toiture et porte sur annexe
L'AMINOT Janine, Kergaër, enduit autre pignon
MARTORELL Robert, 4 Hameau de Kerbellec, alignement clôture
RAGON David, 56 Route de la Gare, abri de jardin
ROGNANT Laura, 1 Route de Botcabeur, réfection toiture
PALLIER David, 27 Route d'Irvillac, extension
SORDILLON Charlie, 15 Route d'Irvillac, ravalement
EICHENBERGER Marc, 1 Route de Kerliver, changement d'affectation et porte garage
LE MINEUR Isabelle, 1 Lotissement de Quindrivoal, carport
LE BRAS Jean-Yves, Kerneizur, réhabilitation

Accordées :

GRIGNON Mathieu, Rosarglouët, rénovation maison d'habitation
MORVAN Luc, 22 Route de Kerliver, extension
LE PAPE Laurent, 11A, Route de la Gare, bardage
CHATELAIN Stéphane, 2 Lotissement de Kerbluen, carport
Mairie de Hanvec, Centre bourg, aménagement du bourg
LE FROUT Audrey, Kerancuru, surélévation et clôture
PRIEUR Claire, 6 Route d'Irvillac, rénovation des combles
L'AMINOT Janine, Kergaër, enduit pignon
CHOPINAUD Hervé, 1 Lotissement Dorgen ar C'Hoat Huella, création ouverture
MENEZ Maryse, Nellac'h, Toiture et porte sur annexe
L'AMINOT Janine, Kergaër, enduit autre pignon
MARTORELL Robert, 4 Hameau de Kerbellec, alignement clôture
RAGON David, 56 Route de la Gare, abri de jardin
ROGNANT Laura, 1 Route de Botcabeur, réfection toiture
PALLIER David, 27 Route d'Irvillac, extension

Permis de construire

Demandés :

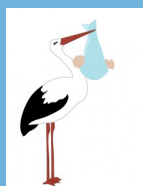
MADEC Kristell, Kernellac'h, extension
THOMAS Alain, 3 Lotissement Dorgen ar C'Hoat Huella, extension

Accordés :

ALIAS Nicolas, 7 Rue Eugène Boudin, construction maison d'habitation
GOUÉZ Jean-Yves, Lanton, extension maison d'habitation

> LES CARNETS

NAISSANCES



GESTIN RIO Oanell
OHREL Keylia
FAUCHART Amatéo
BROUDEUR Romane
BARIOU Johan
KOVACIU Rania
QUINTIN Calysta



DÉCÈS

BOTHOREL Josette
CARADEC Jean-Pierre
CROC Albertine
RIOU François

> JEUX

Sudoku

		5	3		2			8
	1			8				3
7		8	6					
8			7	2				
2								3
				4	3			2
					6	1		7
	8			5				9
3			4		9	6		

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 311763 - Niveau Difficile

Solution :

3	5	1	4	1	8	8	2	
8	1	5	2	1	3	8	4	
2	8	4	8	3	8	1	5	
1	2	8	4	3	8	1	5	
5	1	8	1	8	2	4	3	
8	4	3	1	5	2	8	1	
1	3	8	1	4	5	2	8	
8	1	5	2	8	1	4	3	8
4	8	2	3	8	5	1	1	8

Mots cachés

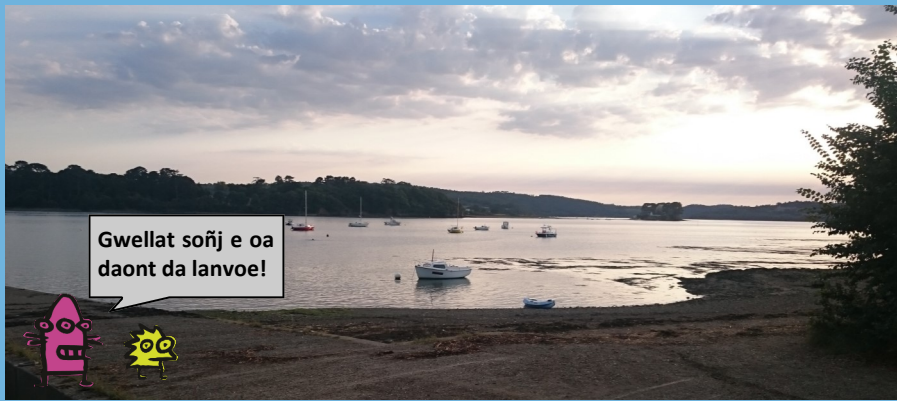
L'or

E	R	D	U	O	P	I	E	C	E
T	P	R	O	M	E	T	A	L	L
I	S	D	P	S	T	U	B	A	A
G	E	P	O	M	S	I	C	M	V
S	T	E	I	U	R	A	T	E	A
O	T	N	N	C	B	C	B	R	G
U	E	F	C	T	E	L	U	L	E
V	L	I	O	R	B	R	O	I	E
E	L	E	N	U	U	I	R	N	T
R	I	V	I	E	R	E	J	G	A
A	A	R	N	E	L	R	R	O	C
I	P	E	C	A	R	A	T	T	U
N	T	E	G	A	I	L	L	A	D
F	I	L	O	N	O	L	A	T	E

- ALLIAGE
- BIJOU
- CARAT
- CRIBLE
- DOUBLON
- DUCAT
- FILON
- FIÈVRE
- GALERIE
- GRAIN
- GÎTE
- LAMÉ
- LAVAGE
- LINGOT
- MINE
- MÉTAL
- PAILLETES
- PIÈCE
- POINÇON
- POUDRE
- RIVIÈRE
- RUÉE
- SABLE
- SOUVERAIN
- TENEUR
- TITRE
- ÉCU
- ÉTALON

Provenances des jeux : www.e-sudoku.fr et www.gator.fr/mots-cachés

Fridu ha Gwenn



Gwellat soñj e oa daont da lanvoe!



Deomp da bourden da goad ar C'Hrannoù



Deomp da bourden da Menez Arre

Traduction : Gwellat soñj e oa daont da Lanvoe= quelle bonne idée de venir à Lanvoy
 Deomp da bourden da goad ar C'Hrannoù = ou allons nous promener dans la forêt du Cranou
 Deomp da bourden da Menez Arre = ou bien allons nous promener dans les monts d'Arrée
 Merci à l'office publique de la langue bretonne pour la traduction



**NUMÉROS
UTILES**

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16**

**CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr
Nouveau numéro :
02 57 68 25 27**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
SERVICE ODONTOLOGIE
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

**Eau du Ponant
02 29 00 78 78**

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS**

Horaires d'été
(1^{er} mars au 31 octobre)
De 9h à 12h et de 14h à
19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.

**MAIRIE
02 98 21 93 43**

**Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis après-midi
Samedi
Fermée en juillet-août**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27**

Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

> LE PENSE-BÊTE

Commerces de la commune



Boulangerie Guidal 02 98 21 93 62
Du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30
Le dimanche de 7h à 13h.
Fermé le lundi.

Epicerie Hall Dis 02 29 62 91 24

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30 (reprise de la rôtisserie)
Fermé le mardi



Bar-tabac-presse L'Hermine 02 98 21 90 62

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h à 20h
Le samedi 8h à 20h
Le dimanche de 9h à 13h
Fermé le jeudi

Kig Salaün 06 48 60 17 45

Le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30
Le mercredi de 8h30 à 12h30
Le samedi de 8h30 à 18h
Fermé le dimanche et le lundi



Re'belle coiffure 02 98 43 95 07

Le lundi de 9h à 12h
Le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 9h à 16h30
Fermé le dimanche et le mercredi.

Garage Le Mat 02 98 21 92 27

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
Fermé le dimanche et le lundi.



Contrôle technique Securitest 02 98 21 94 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le samedi et le dimanche

Point Vert 02 98 81 90 33

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30



**Merci de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation
dans les commerces.**

MARCHÉ COMMUNAL

Place du 18 juin 1940 (à côté du restaurant scolaire)

Les jeudis de 16h à 19h